

Les “ Voisins vigilants ” en approche

La municipalité a récemment organisé, dans la salle du foyer rural, une réunion publique concernant le dispositif « Voisins vigilants ». Le maire Benoît Piron, le capitaine Gérard Collard, commandant la communauté de brigades de Parthenay, et l'adjudant François Cantet, militaire de la brigade de Mazières-en-Gâtine, ont présenté ce dispositif de participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur propre environnement.

Il s'adresse aux habitants saint-pardousiens afin de lutter contre la petite délinquance – les cambriolages ou les démarcages à domicile – par « l'œil vigilant ».

“ La délinquance a chuté ”

Le premier magistrat précise : « Le dispositif est nécessaire pour sécuriser davantage les habitants devant la recrudescence des cambriolages, la commune se situant sur un axe routier important – la trois voies – et face à une autre commune qui va s'agrandir



La municipalité et la gendarmerie de Parthenay ont informé la population sur le dispositif de participation citoyenne « Voisins vigilants ».

avec Soutiers, ce qui peut inciter les délinquants à commettre des actes d'incivilité. »

Le capitaine Gérard Collard a invité la population à devenir acteur de sa sûreté, indiquant que le but du dispositif était de contrer les atteintes aux biens : « Le premier dispositif a été installé au Tallud il y a quatre ans et demi. » Ont suivi, notamment, Châtillon-sur-Thouet, Parthenay et Saint-Pardoux. « C'est en-

courageant, car le dispositif fonctionne, reprend le capitaine Gérard Collard. La délinquance a chuté. La coordination des habitants, des élus et de la gendarmerie permet d'accroître la réactivité dans notre mission. »

Le rôle du « Voisin vigilant » est de veiller et d'informer, mais il ne doit pas surveiller ni intervenir : chacun se doit de respecter la vie privée, les droits individuels et les libertés publiques.

Les élus étudieront les zones où pourront être installés les panneaux signalétiques avec l'« œil vigilant ». Chaque personne qui souhaite s'inscrire peut se rendre au secrétariat de la mairie et y laisser ses coordonnées personnelles.

Renseignements auprès de la mairie au n° 2 de l'impasse des Écoliers. Tél. 05.49.63.40.03 ou stpardoux@ccsudgatine.fr